

ASSOCIATION KELAILESCORE

10, rue des tilleuls
60960 FEUQUIERES
06 22 14 68 57
kelailescore@orange.fr



Page FB : KELAILESCORE II

**Distraction
Efficacité
Solidarité
Partage**

Statuts déposés en Préfecture, enregistrés sous le N° d'identification
R.N.A : W601003000 SIRET : 8115716600018
Publiés au Journal Officiel du 31 Juillet 2010 sous le N° de parution : 20100031

X

BULLETIN D'ADHESION :



- Je suis déjà adhérent(e) à l'association KELAILESCORE
- Je suis un(e) nouvel(le) adhérent

Prénom :

Adresse :
Code Postal : Ville :
Pays :
Adresse e-mail :

Parrainé par (facultatif)

Prénom :

Adresse :
Code Postal : Ville :
Pays :
Adresse e-mail :

- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association KELAILESCORE * et je verse la somme de 10 € au titre de ma cotisation annuelle.
- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association KELAILESCORE et je verse la somme de € au titre d'un don personnel, comprenant ma cotisation annuelle. En échange, l'association KELAILESCORE me remettra un reçu comme preuve de ce versement.
- Je désire également être ouvert lors du début des concours organisés par l'association KELAILESCORE
- Date : Signature :

* Sur simple demande

Cadre réservé à l'association

N° d'Adhérent :

N° d'Adhérent du Parrain :

Il est possible de photocopier ce bulletin d'adhésion

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'Association KELAILESCORE. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, promulguée le 21 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande par courrier à l'adresse indiquée en 1^{ère} page.

Extrait des statuts de l'Association KELAILESCORE :

ARTICLE 1^{er} - Désignation

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations, par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ainsi que par les présents statuts.

Elle aura pour titre : **ASSOCIATION KELAILESCORE**

ARTICLE 2 - Objet

Cette association a pour but de fournir une aide financière à cinq autres associations qui seront désignées toutes les années lors de l'assemblée générale.

Aux fins de réalisation dudit objet, l'association utilisera les moyens d'actions définis par l'article 3 des présents statuts

ARTICLE 3 - Modalités d'attribution du budget

3.1 - Aides aux associations

L'aide financière, attribuée aux cinq associations désignées lors de l'assemblée générale, est basée sur l'ensemble des adhésions des membres de l'association, des dons et autres subventions que les lois et règlements en vigueur autorisent.

Le pourcentage de répartition des aides sera d'égale valeur pour chaque association, soit 15 % du résultat comptable arrêté au 30 novembre de chaque année, représentant au total 75 % du résultat comptable

Les associations choisies lors de l'assemblée générale devront avoir complété le document de demande d'aide et cela avant la réunion du Bureau Administratif chargé de retenir les potentielles associations.

Les associations ainsi retenues seront soumises aux votes des adhérents lors de l'assemblée générale.

Les choix de l'assemblée générale leur seront communiqués par écrit.

3.2 - Budget de gestion de l'association

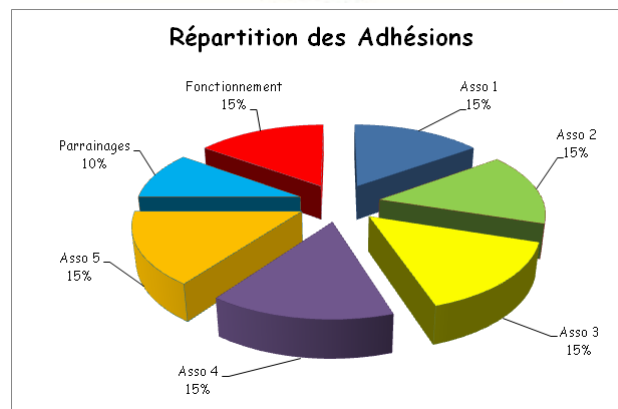
15 % du budget total sera alloué au fonctionnement de l'association.

3.3 - Budget de parrainage

10 % du budget total sera reversé pour les parrainages

Hormis les membres du Conseil d'Administration, tout parrain recevra 10 € (sous forme de chèque cadeau) par tranche de 10 filleuls

L'association KELAILESCORE, par le biais de votre adhésion et de votre soutien, va aider 5 autres associations.



Votre adhésion vous permettra également, si vous le souhaitez, de participer à plusieurs concours sur l'ensemble de l'année (minimum 4).

Pour les adhérents qui n'auraient pas internet,
les jeux sont envoyés par courrier

Ces concours sont gratuits et tous valorisés par des lots conséquents.

Pourquoi des jeux ou des concours ?

Nous ne sommes surtout pas une association ou un site de jeux !

Nous ne souhaitons pas uniquement demander de verser une somme d'argent pour simplement adhérer à une association de plus. Nous souhaitons « récompenser » nos adhérents et les personnes qui nous font ainsi confiance.

Programme annuel (*Jeux réservés aux adhérents)

- 1 à 2 Quiz de culture générale*
- 2 Lotos
- Concours de pronostics sportifs*
- Concours de pétanque
- Challenge de parrainage*
- Et bien d'autres en projet

Contactez-nous ou renseignez-vous auprès de votre interlocuteur

16^{ème} Saison

C'est avec une immense joie et une profonde gratitude que je prends la plume aujourd'hui pour parler de l'association Kelailecore, une cause qui me tient particulièrement à cœur. En tant que première marraine de cette belle aventure, c'était un honneur et une véritable fierté d'apporter ma contribution à une initiative qui, chaque année, se dévoue à récolter des fonds pour soutenir diverses causes, toutes aussi importantes les unes que les autres.

Ce qui rend Kelailecore unique, c'est cet engagement collectif, cette force commune de solidarité qui unit chaque participant autour d'un seul et même objectif : apporter un soutien financier concret à ceux qui en ont besoin. Chaque année, de nouvelles causes sont choisies, et grâce aux efforts de tous, des vies sont impactées de manière positive et durable.

Merci à Kelailecore pour cette aventure humaine extraordinaire, et merci à vous tous de faire vivre cet élan de solidarité année après année. Continuons à avancer, à tendre la main, et à croire en un monde meilleur. Chaque contribution compte, et plus nous serons nombreux, plus notre impact sera grand.



Lévana BOULOU
Miss Oise 2022
A jamais la première